

# FICHE D'IDENTITÉ

■ AMM : 2150387

■ Composition : 300 g/l d'amétoctradine + 225 g/l de diméthomorphe.

■ Formulation : suspension concentrée (SC).

■ Classement toxicologique :

H 302 : Nocif en cas d'ingestion.

H 410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Attention

■ Conditionnements : 1 l pour 1 ha et 5 l pour 5 ha.

■ Usage & dose autorisés : vigne, mildiou à 1 l/ha.

■ Nombre d'application : 1 par an (2 applications non consécutives par an de produit à base d'amétoctradine).

■ Délai d'emploi avant récolte : 35 jours.

■ Distance aux points d'eau : 5 m.

■ Délai de rentrée : 6 h.

■ Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie :

Gants en nitrile EN 374-3, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40 °C

Utiliser la préparation en préventif uniquement.

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.  
© Marque déposée Sté PANTEK France

### Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France-Agro	<a href="tel:0810023033">N° Azur 0 810 02 30 33</a> ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	<a href="http://www.phyt-attitude.fr">Phyt'attitude</a> <a href="tel:0800887887">N° Vert 0 800 887 887</a>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France-Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	<a href="tel:0810121885">N° Azur 0 810 12 18 85</a> ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT Resplend® - marque déposée BASF - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et/ou animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). BASF France SAS - Division Agro - 21, Chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. 651VIME1115R - Novembre 2015. Crédits photos : BASF, Thinkstock.

# Resplend®

Anti-mildiou

**BASF**

We create chemistry

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# Resplend<sup>®</sup>, le concentré d'efficacité.

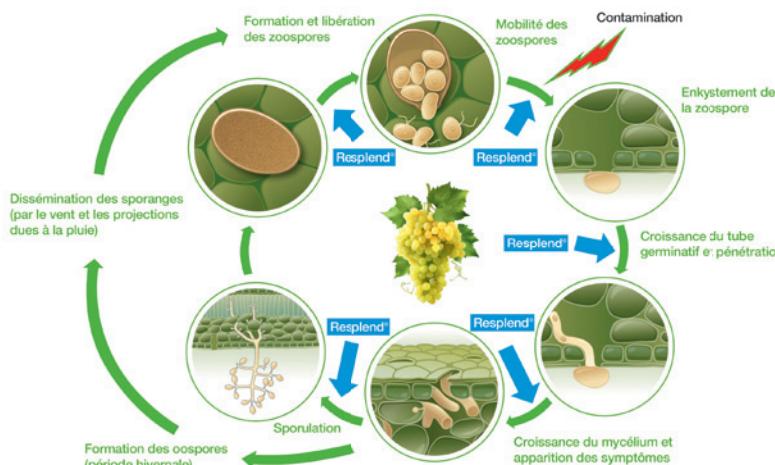
## ► Ses atouts

### ■ Alliance inédite et performante de 2 molécules complémentaires.

Resplend<sup>®</sup> associe :

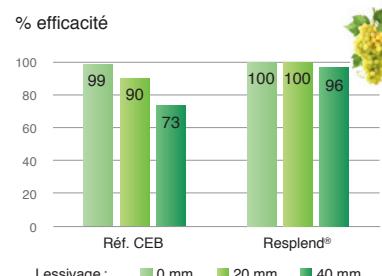
L'amétoctradine, seule molécule de la famille des QoSI et le diméthomorphe, l'anti-mildiou qui a fait ses preuves.

### ■ Intervention à tous les stades de développement du mildiou.



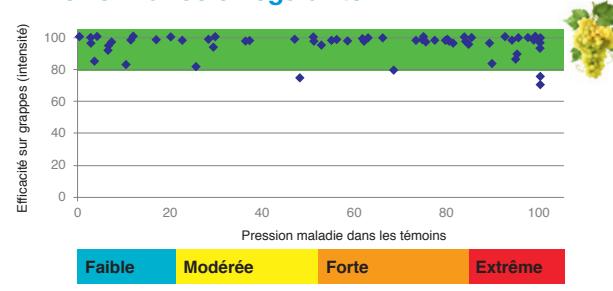
Pour une action complète contre la maladie.

### ■ Excellente résistance au lessivage.



Haut niveau d'efficacité en conditions sévères.

### ■ Performance & régularité.



Notation efficacité sur grappes selon la pression maladie de l'essai (faible, modérée, forte, extrême ; extrême correspondant à plus de 80% de vendange détruite dans le témoin non traité).

Utilisé en préventif, Resplend<sup>®</sup> est régulièrement très efficace.



## ► Vos bénéfices

### ■ Pour vos vignes :

Une protection préventive pendant 14 jours :

- régulière,
- de haut niveau,
- sur feuilles & sur grappes.

### ■ Pour vous, viticulteur :

Un produit concentré : 1l/ha

- simple à stocker, à transporter,
- facile à doser, à manipuler,
- facile à mettre en œuvre grâce à sa formulation liquide.

### ■ Et en plus :

Un profil favorable :

- association possible avec la plupart des anti-oïdium,
- délai de rentrée minimum de 6 heures pour les travailleurs à la vigne.



## EcoPack

Emballage plus pratique et plus sûr pour l'utilisateur et l'environnement.